BIOCOMPIG

Fournisseur d'engrais organique

Produit adapté à l'agriculture biologique conformément au Règlement UE 2018/848.
Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur ce lien: INTRANS ECOCERT - BIOCOMPIG BV

Engrais organique à base de fumier animal et de matières premières :
Ce produit est adapté aux pratiques agricoles équilibrées et contient une forte concentration d'humus.
Il favorise un bon enracinement, améliore la structure du sol et accroît sa biodiversité.

Valeurs agronomiques:
600- 650 kg de matière organique par tonne.
Le phosphore et le potassium sont directement assimilables à 80% par les plantes.
La minéralisation de l'azote a lieu dans les 60 jours suivant l'application.

Composition:

Matière sècher	85-90%
Densité (kg/m³)	700
Azote (N)	2,25%
Azote organique	1,9%
Anhydride phosphorique (P2O5)	5%
Oxyde de potassium (K2O)	2,1%
Oxyde de magnésie (MgO)	0,8%
Oxyde de calcium (CaO)	4,5%
Anhydride sulfurique (SO3)	2,3%
C/N	<10

Le produit contient des oligo-éléments naturels essentiels pour une récolte saine et en bonne santé.

Important:
* Engrais organique hygiénisé selon la norme CE standard 1069/2009.
* Autorisé pour les cultures écoliguques, UE 2018/848.
* Poids du camion compris entre 29 et 34 tonnes.
* Aspect granulé Ø 5mm. et longueur +/- 1,2 cm.
* Le bordereau de pesée fait foi: voir transport CMR.
* Respecter la réglementation départementale relative à l'épandage d'engrais organiques.
* La valeur est indiquée en g/kg. Elle peut varier jusqu'à 10% selon la production.
* Taux d'application: 0,5 - 3 tonnes par hectare, deslon le type de sol et la culture.
* Conserver le produit dans un endroit sec, de preference sur une surface pavée et à la lumière du soleil.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter par e-mail info@biocompig.com